

**ATTENTION, NOUS PRECONISONS UNE
INSCRIPTION A L'ANNEE.
CE PLANNING EST A REMPLIR POUR LES
OCCASIONNELS.**



Commune de NEOULES
**ACCUEIL PERISCOLAIRE
EMPLOI DU TEMPS**

HORAIRES :
MATIN : (LUNDI-MARDI-JEUDI-VENDREDI)
7H00-8H20
SOIR : (LUNDI-MARDI-JEUDI-VENDREDI)
16H30-18H30

MOIS MAI 2018

Cochez les cases des jours de présence de votre enfant à l'accueil périscolaire

LUNDI		MARDI		JEUDI		VENDREDI	
Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir
		01	FERIE	03		04	
07		08	FERIE	10	FERIE	11	
14		15		17		18	
21	FERIE	22		24		25	
28		29		31			

NOM :

SOIT : Nb matinées

PRENOM :

SOIT : Nb soirées

CLASSE :

MATERNELLE / PRIMAIRE

DATE ET SIGNATURE DU RESPONSABLE LEGAL :

A RENDRE AVANT LE 16 04 2018 EN MAIRIE OU SERVICE JEUNESSE

N.B. : Le non respect de ce délai peut entrainer la non inscription de votre enfant

CONTACT : SABRINA 06.81.21.74.42